



SYNERGIES GROUPE « CREATION D'ENTREPRISE ET D'ACTIVITE PAR LES ARTISTES » DEUX PAGES SUR ...L'ACTION DE PYGMALION ET CIE ET CONSEIL ET CIE

13 AVRIL 2005

Entretien avec Valérie Weidmann, responsable de projet, à Pygmalion et Cie et conseil en ressources humaines à Conseil et Cie à Frontignan .

Pouvez-vous nous présenter votre action ?

Créée en 1995, Pygmalion et Cie est une structure, un réseau de professionnels et de formateurs, qui dans le cadre d'actions culturelles et de communication a pour but : de conduire des actions de formation, d'accompagner les initiatives et les acteurs, de promouvoir et de réaliser des projets.

Pygmalion et Cie développe une démarche pédagogique sur le positionnement professionnel et la création d'activité économique dans le secteur artistique et culturel.

Implantée à Frontignan dans l'Hérault, Pygmalion et Cie met en place et expérimente des actions d'accompagnement à la professionnalisation, et cette expérience m'a permis de développer des actions d'expertises et de coaching auprès d'artistes porteurs de projet.

Quelles sont les principales actions que vous menez ?

En 2005, avec Pygmalion et Cie nous avons signé deux conventions d'un an avec le conseil général de l'Hérault concernant l'accompagnement de porteurs de projet dans le domaine artistique et culturel (en relation avec le pôle insertion et pôle de l'économie solidaire) : Evaluation au positionnement professionnel et professionnalisation et Accompagnement à la Création d'Activité. Cette année, dans le cadre d'un DLA, Conseil&Cie réalise une expertise concernant le poste communication-diffusion d'un cirque et intervient sur la formation des métiers du spectacle, pour la préparation des diplômes d'Etat de professeur de musique et auprès de l'orchestre Départemental de l'Hérault et des conservatoires. Enfin, Pygmalion&Cie et Conseil&Cie participent à diverses actions de développement économique de projets artistiques par des actions de coaching en individuel ou collectif.

Vous venez de recruter une conseillère professionnelle en création d'activité artistique et culturelle, quel est son profil ?

La personne que nous venons d'embaucher a un DESS de Management des PME Reprise et Création d'Entreprise, Jennifer Souchon est issue d'une couveuse généraliste. Elle permet d'apporter ses compétences techniques et son langage économique dans notre activité. Sensible à l'art et à la culture, elle acquiert aujourd'hui les connaissances spécifiques du secteur artistique. Son regard sur l'économie permet aux artistes d'envisager leur projet dans une optique plus commerciale.

Comment distingueriez-vous le coaching, du conseil et de l'accompagnement ?

Le conseil aux porteurs de projet consiste à donner des indications et des préconisations à celui-ci. Dans l'accompagnement du porteur de projet, il s'agit « d'être à côté et d'aller avec » le porteur de projet à l'aide d'outils d'accompagnement à la création d'entreprise.

Le coaching, c'est l'action de Conseil&Cie, agit plutôt comme un révélateur de potentialités, on favorise la parole et le questionnement afin que le porteur de projet identifie ses propres obstacles et les dépasse non pas en travaillant sur le « pourquoi » ces freins existent mais plutôt sur le « comment » les dépasser. Dans cette perspective, d'après moi « le véritable acteur est le coaché ». Je trouve que les outils de coaching sont vraiment pertinents et dynamiques dans le cadre de la création d'activité d'artistes.

Pouvez-vous nous décrire la méthode que vous avez mise en place pour la conduite de projet artistique ?

La méthode consiste à alterner entre apports théoriques et pratiques, de respecter le projet initial vers une réalisation concrète. La méthode que nous avons mise au point se déroule selon 5 étapes :



- La contractualisation : il s'agit d'une convention de partenariat entre le porteur de projet et Pygmalion et Cie ;
- Le diagnostic : il a une durée d'environ 6 mois, il se compose d'un bilan des capacités du porteur de projet, d'un positionnement professionnel et de la définition d'un plan d'action. Il est important de souligner que nous n'évaluons en aucun cas la qualité artistique et technique du porteur de projet, mais nous prenons en compte sa capacité à se positionner dans un contexte économique.
- La mise en œuvre : c'est l'application du plan d'action à l'aide de différents modules (informations, ateliers..)
- La mise en situation : il s'agit d'élaborer un projet s'intégrant dans une politique culturelle de développement.
- L'évaluation, validation et perspectives : c'est la capitalisation de l'expérience et l'intégration personnalisée de la méthodologie.

Vous avez mis en place une méthode particulière avec Conseil&Cie, la dynamique posturale®, pouvez-vous nous la présenter ?

Mes différentes expériences artistiques, de conseils, de formations m'ont amené à observer le fait que le corps peut devenir un frein ou un stimulant à l'expression juste et libre et donc à la construction d'un projet.

Ainsi, j'ai voulu développer une méthode qui prendrait en compte ce corps en tant que véhicule facilitateur et qui favoriserait une adaptation constante, fluide et surtout la plus adéquate aux situations contextuelles : la relation à soi et à son projet, la relation à l'autre et la relation à l'environnement . J'ai déposé cette méthode à l'INPI et je l'utilise pour le module « corps en projet » qui constitue la troisième étape de la conduite de projet artistique ; le premier étant « la théorie du projet », le second « le verbe en projet ». Ces trois modules permettent d'améliorer la posture professionnelle, « porter son projet » prend alors tout son sens.

www.dynamiqueposturale.com

Pygmalion dispose t-elle d'autres outils de professionnalisation des artistes ?

La zone géographique couverte par l'action de Pygmalion se compose en partie de territoires ruraux. Des rencontres avec les mairies ont été organisées pour permettre de présenter notre travail, détailler les spécificités des artistes, et sensibiliser les collectivités à la réglementation des activités artistiques comme le droit de représentation. Ceci a provoqué de la part des mairies, des commandes auprès d'artistes qui sont alors accompagnés par Pygmalion pour réaliser ces prestations, c'est une mise en situation avec un parcours formatif. Et puis il y a les rencontres professionnelles , des journées plus techniques d'information sur la fiscalité, la communication etc.

Pour bénéficier des prestations de Pygmalion, ces actions peuvent être financées par le Conseil Général de l'Hérault, sinon beaucoup financent eux-mêmes les services de la structure.

Quelles sont les caractéristiques des artistes accueillis dans votre structure ?

En 2004, nous avons accueilli environ 200 personnes ayant un projet artistique et culturel sur le département de l'Hérault tout statut confondu. La majorité d'entre eux est musicienne ou peintre, mais de nombreux artistes ont des activités multiples. Il nous a semblé important de vérifier la sphère dans laquelle les artistes évoluaient -privée, loisirs-professionnelle-.

Une typologie des personnes a été déterminée par Pygmalion afin adapter ses outils d'accompagnement à la situation individuelle de chacun : domaine du loisir, domaine de l'amateurisme et domaine de la pré-professionnalisation.

Avez-vous établis des partenariats avec d'autres structures ?

Nous travaillons avec les couveuses de la région Languedoc Roussillon, les Chambres consulaires, les entreprises du bassin de Thau et de l'Agglomération de Montpellier, pour le mécénat culturel par exemple, mais aussi la plate forme Initiative (prêt bancaire pour les créateurs d'entreprise), les partenaires économiques et culturels (les Directions Régionales des Affaires Culturelles, La Région, Le conseil Général.